

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14 (1 pouvoir)

Séance du 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre 2025, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : DUBOIS Jean-Louis, Maire.

Date de convocation : 10/11/2025

Présents : Mrs DUBOIS, LOCHARD, Mme BIARNAIX, Mrs PÉJOU, GORY, DEFORGE, Mmes LORNAC, FILIATRE, Mr MACARY, Mmes LABONNE, BLANCHER, Mrs TARRADE, HERMANN.

Absente excusée : Mme LEMEINGRE.

Absente : Mme REIX-PEYTOUR.

Mme LEMEINGRE Audrey a donné son pouvoir à Mr GORY Roland

Madame LABONNE Gaëlle a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2025-038 concernant les tarifs municipaux 2026

Après délibérations, l'assemblée délibérante décide de voter les tarifs suivants :

Montant en euros

Assainissement	À compter du 01/01/2026
Branchement Assainissement	700,00
Part fixe assainissement	10,00
Prix Assainissement	1.50 / m3

CAMPING MUNICIPAL	
Forfait Journalier	11,00
Forfait vidange camping-car hors nuitée	3,00
Caution Prise	40,00
Utilisation douche uniquement	2,00
Garage Mort	3,00

Caution	
Tables et bancs	150,00
Barnum 4x4	500,00
Sonorisation extérieure du bourg	1 000,00
Sonorisation portative	100,00

SALLE DES FÊTES – Salles Espace Briance Breuilh

Réunion	
Caution	200,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	40,00

Habitants	Gratuit
Extérieurs	54,00

Location Salle des Fêtes	
Caution	500,00
Heure de ménage (en cas de défaillance)	40,00
. Salle des Fêtes avec cuisine et ustensiles	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	215,00
2 jours	270,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
1 jour	270,00
2 jours	320,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	350,00
2 jours	380,00
. Réfectoire avec cuisine et ustensiles	
Associations communales	Gratuit
Habitant de la Commune	
1 jour	160,00
2 jours	215,00
Hôtelier de la Communauté de Communes	
1 jour	215,00
2 jours	270,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	280,00
2 jours	320,00
. Salle des Fêtes sans cuisine et ustensiles	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	110,00
2 jours	160,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	240,00
2 jours	280,00
. Réfectoire sans cuisine et ustensiles	
Associations communales	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
1 jour	60,00
2 jours	100,00
Habitants extérieurs ou sociétés	
1 jour	80,00
2 jours	150,00

Réservation salle des fêtes - Annulation tardive	150,00
Dépassement réservation week-end (salle prise dès le vendredi ou rendu le lundi)	100,00

ENTRÉES CHARETIÈRES	
Complète : 6 mètres : 2 buses + 2 têtes de buses	850,00
Mètre linéaire supplémentaire	120,00
Uniquement 2 têtes de buses	600,00
Facturation / Dégâts causés par des entreprises (/heure + matériaux)	100,00

COPIEUR	
copie (ou impression) A4 Recto Noir	0,20
copie (ou impression) A4 Recto Verso Noir	0,30
copie (ou impression) A4 Recto Couleur	0,40
copie (ou impression) A4 Recto Verso Couleur	0,60
copie (ou impression) A3 Recto Noir	0,40
copie (ou impression) A3 Recto Verso Noir	0,50
copie (ou impression) A3 Recto Couleur	0,90
copie (ou impression) A3 Recto Verso Couleur	1,10

CIMETIÈRE COMMUNAL	
Concession cimetière (prix au m²)	35,00
Occupation caveau communal	
Par mois pendant les 12 premiers mois	25 € premier mois gratuit
Par mois pour les mois suivants	51,00

COLOMBARIUM	
Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans	
Une case	1000,00
Renouvellement de concession	600,00

CAVURNES	
Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans	
Une caverne	650,00
Renouvellement caverne	350,00

Résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS AU REGISTRE
SONT LES SIGNATURES

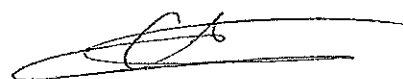
POUR COPIE CONFORME EN MAIRIE

Le Maire,


DUBOIS Jean-Louis.



Le Secrétaire de séance,


LABONNE Gaëlle.

Affiché le 27-11-25
Publié le 27-11-25